

PAIES SOUS-TRAITÉES

2 jours (à titre indicatif)

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ ET POINTS DE VIGILANCE

Votre entreprise a fait le choix ou va faire le choix d'externaliser l'édition de ses paies. Vous êtes en charge de ce projet, ou responsable des relations avec votre prestataire : cette formation sur l'externalisation de la paie est faite pour vous ! En 2 jours, vous apprendrez comment fiabiliser votre relation et les procédures de fonctionnement avec votre sous-traitant de paie : informations à transmettre au prestataire de paie, procédure de contrôle des paies à mettre en place, points de vigilance à examiner... Le tout en parfaite cohérence avec votre règlementaire de paie, quels que soient la complexité des paies à réaliser ou les cas particuliers rencontrés (suspensions ou ruptures de contrats...)

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

INTÉGRER L'ARCHITECTURE DU BULLETIN DE PAIE

- › Les mentions obligatoires et interdites du bulletin de paie
- › Les annexes au bulletin de paie
- › Le paiement du salaire
- › Le partage des responsabilités entre le prestataire et le donneur d'ordre

Quiz de synthèse sur les différentes notions

L'EMBAUCHE DU SALARIÉ : UNE ÉTAPE NÉCESSITANT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE

- › Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- › Contrat de travail
- › Registre unique du personnel
- › Visite d'information et de prévention
- › Période d'essai

Quiz sur l'embauche

FIABILISER SES RELATIONS AVEC LE PRESTATAIRE

- › Valider les aspects techniques : tests, imports et exports de données, mises à jour de l'outil...
- › Vérifier la prise en compte de la mise à jour du règlementaire paie
- › Points de vigilance

Créer la matrice des responsabilités

LES CHARGES SOCIALES : LA RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

- › Les cotisations sociales
- › Vérifier les cas spécifiques : CSG/CRDS, forfait social, réduction générale de cotisations
- › Régularisation des cotisations sociales

Cas pratique : établir une matrice du contrôle pour évaluer la fiabilité de la prestation

BRUT, NET, NET IMPOSABLE, NET À PAYER : DÉFINIR LES ÉLÉMENTS À TRANSMETTRE AU PRESTATAIRE

- › Les éléments de paie intégrés au brut : salaire, primes, avantages en nature
- › Identifier la législation sur la durée du travail : limites, heures supplémentaires et complémentaires, obligations de suivi, temps partiel...
- › Les éléments du net à payer : frais professionnels, indemnités de rupture

Cas pratique : bulletins de paie, avantages en nature, heures supplémentaires, calcul d'indemnités de rupture

SUSPENSION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : VALIDER LES CALCULS

- › Suspension « sécurité sociale » : identifier le mode de calcul des indemnités journalières, le complément employeur et l'application du maintien du net
- › Congés payés : règle du maintien, règle du 1/10e, éléments de rémunération à prendre en compte
- › Rupture du contrat : calcul d'indemnités, documents obligatoires

Cas pratique : établir une matrice de calcul et de transmission des informations stratégiques

OBJECTIFS

- Définir la paie et son organisation pour être un correspondant efficace du prestataire chargé du traitement de la paie.
- Définir les enjeux de la paie sous-traitée (en mode ASP, SaaS...) pour transmettre des données fiables au prestataire.
- Mettre en place des procédures de contrôle efficaces et identifier les points de vigilance.
- Identifier les données à paramétrer et les informations à négocier avec le fournisseur afin de garantir l'adéquation de la prestation à ses besoins.
- Appliquer les règles légales et prévenir les risques.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation incontournable pour tout professionnel en charge des relations avec le prestataire de paie
- Une approche globale de la paie pour transmettre les bonnes informations et garantir la conformité des paies externalisées
- De nombreux exercices pratiques, cas pratiques, QCM pour intégrer les bonnes pratiques

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires paie, responsables et collaborateurs des services comptables ou paie en charge des relations avec le prestataire chargé du traitement partiel ou total de la paie, chargé de mission ou chef de projet externalisation paie
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YEXT
Formacode : 32688 / 32072
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.